



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 29 juin 2021

### 912 étudiants admis en première année d'études en orthophonie pour la rentrée 2021 : RIDICULE !

Seulement **912** étudiant.es entreront dans les différents centres de formation en septembre 2021 alors qu'ils étaient 960 à la rentrée 2020 !

La FNO dénonce cette baisse de **quota**, quand partout en France des patients attendent parfois jusqu'à 2 ans avant d'avoir un premier rendez-vous !

La FNO déplore le fait que depuis des années, ce quota, d'un niveau inacceptablement bas, est attribué en **fonction des moyens financiers et humains des universités** et non en fonction des besoins réels de la population.

La FNO regrette que seuls les centres de formation en orthophonie aient été interrogés sur le nombre d'étudiants à intégrer en première année, et que les représentants de la profession, au fait des réalités de terrain, n'aient pas pu exprimer les besoins réels, l'engorgement des cabinets d'orthophonie, la vacance des postes en salariat.

Partout en France les orthophonistes subissent une pression quotidienne ! Submergé.es par des demandes auxquelles ils/elles ne peuvent plus faire face.

Les patient.e.s, de tous âges et présentant des pathologies souvent invalidantes sur le plan du langage oral et écrit, de la communication comme de la déglutition, font des kilomètres pour trouver un.e orthophoniste, les professionnel-le-s de santé débordé.es n'arrivent plus à répondre aux demandes, les listes d'attente s'allongent et l'épuisement professionnel est en constante augmentation.

La FNO dénonce le fait qu'une partie de la population française ne puisse pas avoir accès aux soins orthophoniques dans des délais raisonnables selon leurs besoins.

La FNO a proposé plusieurs solutions d'amélioration de l'accès aux soins aux 3 derniers ministres de la Santé, mais l'augmentation des quotas restent une solution indispensable pour réduire les délais et diminuer la pression quotidienne subie par les patients et les orthophonistes.

La FNO continuera de se battre pour une augmentation significative des quotas, afin de permettre aux patients d'obtenir en temps voulu les soins dont ils ont besoin, et de soulager l'épuisement professionnel qui touche de plus en plus d'orthophonistes.

**Présentation de la FNO** : Syndicat professionnel qui fédère 8 200 orthophonistes, la FNO représente l'Orthophonie et les orthophonistes aux niveaux national et local. Elle vise à défendre et promouvoir leur exercice et à améliorer la qualité des soins, pour les patients et pour le système de santé.

**Contact presse** : Anne DEHÊTRE – 06 78 12 51 48